

Communiqué de l'équipe légale du contre-sommet de Vichy sur la répression policière

L'équipe légale pour le contre-sommet de Vichy appelle à ce qu'une solidarité en parole et en acte s'exprime en vue d'éventuels procès et à ce que soit mis en place des mobilisations publiques face à la répression. Le 3 novembre, plus de 2000 manifestant-e-s se sont retrouvés dans les rues de Vichy pour protester contre les politiques de répressions des migrants. Il est rapidement apparu qu'une bonne partie d'entre eux souhaitaient ne pas se cantonner à un simple défilé et voulaient tenter de bloquer les rues et de perturber le sommet. Divers moyens ont été utilisés pour essayer d'atteindre la zone rouge et de dépasser les barrages policiers: cordes attachées aux grilles et tirées, projectiles, barricades. La réaction des policiers mobilisés massivement plus d'un millier de CRS, gardes-mobiles, polices montée, Brigade-Anti-Criminalité s) a été immédiate. Ils ont inondé les rues de gaz lacrymogène et ont refoulé petit à petit les manifestant-e-s jusqu'au meeting officiel à l'Espace Chambon dans Cusset. C'est là que des barricades ont été remises en place face aux tirs de flashballs de la police. Plus tard dans la nuit, des policiers sont venus au camping attribué aux manifestant-e-s. La quinzaine de personnes qui y dormaient en ont été expulsés par surprise à coup de pied dans la tête à travers les tentes, puis suivis dans les rues de la ville. Mardi matin plusieurs groupes de personnes ont été arrêtés, simplement parce qu'elles se rendaient à la gare ou marchaient dans les rues.

En tout et pour tout, une quarantaine d'interpellations ont été effectuées à notre connaissance par les forces de police. Certaines sont arrivées lors de course-poursuites et de nombreuses autres à l'occasion de fouilles sur des manifestant-e-s, lorsque ceux-ci détenaient par exemple des masques en carton pour se protéger des gaz lacrymogènes. Plus d'une vingtaine de personnes ont été relâchées assez rapidement après des contrôles d'identité renforcés. Une quinzaine d'autres ont vu leurs Garde à Vue prolongées de 24h. Le parquet n'a pas décidé s'ils passeront en comparution immédiate, si leur procès sera reporté ou s'ils seront mis en examen ultérieurement. Nous ne connaissons pas encore les conditions d'arrestation exactes de toutes les personnes arrêtées. Les éventuels chefs d'inculpations n'ont pas encore été rendus publics. Pourtant, les témoignages concordent pour dire qu'une dizaine des personnes encore retenues ont été prises au hasard par la BAC. Les policiers en civil courraient en effet après une partie du cortège se rendant à l'Espace Chambon et ont arrêté ceux qui étaient le plus à la traîne, en les gazant et matraquant au sol. Pourtant, même en l'absence de faits avérés répréhensible par la justice du côté des manifestant-e-s, il est tout à fait possible que le parquet cherche à les inculper lourdement. L'équipe légale pour le contre-sommet de Vichy s'est constituée pour soutenir les manifestant-e-s face à la répression policière et organiser une solidarité collective vis à vis de tou-te-s les inculpé-e-s. Elle a aussi pour objectif de donner une autre version des faits que la vision policière qui filtre à travers la presse et s'étalera dans les tribunaux. Nous rappelons à ce titre que des tactiques de blocage et de perturbation sont reprises massivement depuis plus de dix ans internationalement à l'occasion des grands sommets (G8, Banque Mondiale, FMI, sommets européens...) . Elles ont été très présentes ces dernières années en France lors de manifestations d'étudiant-e-s, de lycéen-ne-s, de salariés et de soutiens aux sans-papiers. Rappelons aussi qu'en ces temps sarkoziste, la répression de la contestation sociale est de plus en plus dure aussi bien dans la rue que dans les tribunaux...

Si il est vrai que les tactiques de perturbation du sommet ont fait hier débat au sein des manifestant-e-s, il était clair aussi qu'une large partie d'entre eux sont restés aux côtés de ceux qui voulaient pénétrer dans la zone rouge et qu'ils comprenaient très bien leurs objectifs. Dans les rues couvertes de fumées, on retrouvait aussi bien des groupes non-encartés, que des syndicalistes et militant-e-s de diverses organisations, participants au blocage ou observant à minima avec une certaine bienveillance et ne pas laisser cours à la répression policière. Alors que la solidarité est plus que jamais de mise, on regrette que certains des porte-paroles des collectifs qui appelaient par ailleurs avec tous les mots les plus indignés à s'insurger contre "le sommet de la honte", semblent prêts à condamner les centaines de personnes venus dans la dynamique de perturber concrètement ce sommet, et qui ont pour beaucoup participé activement à la mobilisation. En tentant de les faire passer pour de "mystérieux casseurs" sortis de nulle part, isolés et irréfléchis, ils rejoignent et cautionnent le discours policier. En cherchant à dénier un sens à des actions politiques par ailleurs amplement argumentées dans certains des appels à la mobilisation, les voies officielles relayées par les médias tentent d'invisibiliser et de neutraliser les démarches qui sortent du cadre acceptable pour Hortefeux et consorts. Elles se portent ainsi garantes d'un processus de criminalisation des mouvements sociaux et participent directement à la légitimation d'éventuelles condamnations.

L'équipe légale pour le contre-sommet de Vichy appelle à ce qu'une solidarité en parole et en acte s'exprime en vue d'éventuels procès et à ce que soit mis en place des mobilisations publiques face à la répression. Nous continuerons à recueillir des témoignages sur la manifestation et les arrestations et à assurer un relais dans les temps à venir. Un soutien financier est à prévoir en cas de procès. Les comparutions immédiates auront lieu demain (mercredi) à 14h au tribunal de Cusset (rue Gambetta). Il est important qu'un maximum de personnes puisse s'y rendre pour les soutenir dès demain matin. L'équipe légale recherche en urgence des garanties de représentations (certificats d'études, de travail et de domicile, promesses d'embauches etc...) de la part des proches des personnes inculpées. Les garanties doivent être faxées le plus rapidement possible à maître Borie : 04 73 36 37 65.}}

contact tel pour plus d'informations : 06 43 78 77 98

contact mail : vichy2008@riseup.net

Pour envoyer des témoignages écrits et des soutiens financiers :

Caisse de solidarité c/o La lutine

91 rue Montesquieu

69 007 Lyon